



## Assemblée communale ordinaire

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Lully sont convoqués en assemblée communale ordinaire,

**le mercredi 15 mai 2024 à 20h.00**  
**à la salle communale « la Colombière » à Lully**

### Tractanda:

1. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 décembre 2023 \*
2. Nouvelle dénomination de l'acquéreur de l'art. 3008 - ferme du Hameau de la Fontaine à Lully – approbation.
3. Acquisition de 50 actions de CHF. 1'000.— auprès de Lully.01
4. Présentation de la planification financière 2024-2029 par Mme Beaud de BDO
5. Comptes 2023 \*
  - 5.1 Comptes de résultats
  - 5.2 Comptes des investissements
  - 5.3 Rapports de l'organe de révision et de la Commission financière
  - 5.4 Approbation
6. Règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions – approbation \*
7. Nomination d'un nouveau membre à la Commission financière
8. Divers

**LE CONSEIL COMMUNAL**

\* le procès-verbal, les comptes 2023 et le règlement pourront être consultés sur notre site [www.lully-fr.ch](http://www.lully-fr.ch) ou au Secrétariat communal 10 jours avant l'assemblée.